

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée sous le n° 71/1438

Siège social : 4, rue Champanatier - 19100 BRIVE

C.C.P. La Source 32 993 05

Veuillez adresser
votre correspondance
au secrétariat parisien :
195, bd Saint-Germain
75007 PARIS

Paris, le 5 Août 1974

Tél. : 222 24 96 - 222 43-06

Cher Compagnon,

Je viens vous inviter, au nom de notre Conseil d'Administration aux réunions qui ces temps prochains serviront la mémoire d'Edmond Michelet.

Le 15 août, Brive fêtera l'anniversaire de sa libération. Le Maire, M. CHARBONNEL, et plusieurs personnalités inaugureront ce jour là, en présence d'une délégation de notre fraternité, une stèle et un buste d'Edmond Michelet.

Ce monument sera placé square Champanatier, en face de la Maison Michelet, où nous sommes, très activement, en train de créer un Centre d'Etudes sur la Résistance. Ce Centre est en cours d'aménagement. Tous les éléments sont réunis pour aboutir, mais il ne sera pas encore prêt pour être inauguré le 15 août.

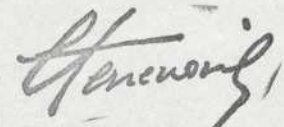
Le dimanche suivant, 18 août, une rue de la ville de Tulle recevra le nom d'Edmond Michelet, au cours d'une cérémonie également commémorative du trentième anniversaire de la libération du chef-lieu de la Corrèze, libération qu'il paya du prix du sacrifice des meilleurs de ses citoyens.

Nous engageons tous ceux de nos compagnons qui le pourront à participer à ces manifestations, qui se dérouleront au coeur du pays, où notre ami disparu vécut et combattit.

Les 5 et 6 octobre, à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Edmond Michelet, nous organisons un colloque à Aubazine, près de Brive, sur "liberté et libertés dans le monde actuel" avec le concours de J. Domenach, d'André Frossard et d'Etienne Borne. Nous mettons ainsi en oeuvre les résolutions de l'Assemblée Générale prises à l'instigation de Roger Dumaine : perpétuer dans la vie présente l'esprit de notre Ami.

L'Assemblée Générale habituelle aura lieu à Paris, le samedi 26 octobre. Vous en recevrez l'ordre du jour.

En espérant que vous pourrez être avec nous à ces réunions, je vous prie d'agréer, Cher Compagnon, l'assurance de mes sentiments dévoués.


Louis TERRENOIRE
Président

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET
4, rue Champanatier - 19100 BRIVE

15

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

le 27 AVRIL 1974 à BRIVE

PRIERE ADRESSER VOTRE REPONSE
195, Bd Saint-Germain, PARIS-7^e
Tél. : 222-24-96

PROCES - VERBAL

La séance est ouverte à quinze heures par le président, en présence de Mme Edmond Michelet. Louis Terrenoire exprime, d'abord, son émotion de se retrouver dans la maison de la rue Champanatier, dont Edmond Michelet avait fait l'un des postes de commandement de la Résistance française. Il demande une minute de silence et de recueillement à la mémoire d'Edmond Michelet et des seize martyrs qui ont attaché leur souvenir à cette maison.

Le président fait part de diverses excuses, en particulier celles des vices-présidents, Dr Bohn et R. Dumaine.

Passant à l'ordre du jour, il souligne, d'abord, que la modification des statuts, proposée à l'assemblée générale extraordinaire, répond à la vocation de l'Association, qui est non seulement de perpétuer un souvenir, mais encore d'éclairer par celui-ci une ligne de conduite orientée vers l'avenir. Au surplus cette modification est-elle exigée par les Administrations, qui ont accepté de favoriser le projet d'installation, dans la maison familiale d'Edmond Michelet, d'un centre d'études et de recherches sur la Résistance et la Déportation.

Ce projet vient à son heure :

- coïncidant avec le trentième anniversaire de la libération des camps de la déportation et au moment où le souvenir de ce que les déportés ont vécu commence à s'effacer,
- en même temps que s'éclaircissent nos rangs,
- où l'on enregistre de plus en plus de tentatives de déformation voire de dénigrement de la Résistance ;

et sa réalisation à Brive est particulièrement heureuse, au centre d'une région, où la Résistance joua un rôle aussi héroïque qu'efficace.

Son inauguration devrait avoir lieu le 15 août, date anniversaire de la libération de la ville de Brive et en même temps que l'inauguration d'un buste d'Edmond Michelet, érigé dans un square de la ville.

Louis Terrenoire demande au secrétaire général de l'Association, M. Dausset, d'exposer en détail les opérations administratives qui vont être soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

M. Dausset tient d'abord, lui aussi, à exprimer son émotion de se retrouver dans ces lieux, où il avait été accueilli en 1940 par Edmond Michelet et qu'il retrouve pour la première fois. Il est prévu d'y installer un musée - qui sera nommé "Maison du Souvenir" pour répondre au voeu de certains participants de l'Assemblée Générale Extraordinaire -, une bibliothèque, des salles où seront présentés documents et souvenirs sur la Résistance, des chambres pour l'hébergement éventuel des étudiants qui viendront se documenter sur la Résistance et la Déportation, ainsi que des logements de fonction ouverts au conservateur des musées de la ville et au personnel de gardiennage et d'entretien.

Par une convention passée avec la ville de Brive et que l'Assemblée générale extraordinaire devra entériner, la municipalité accepte de prendre en charge la totalité des annuités de remboursement du prêt (y compris les intérêts) des frais d'entretien de l'immeuble et de fonctionnement du Centre.

En contrepartie, une rédaction d'une conception plus large des statuts est exigée par les services compétents. D'où le projet remis à tous les participants au début de la séance, qui a été établi en accord avec le Ministère des Anciens Combattants et la municipalité de Brive. Cette nouvelle rédaction permettrait aussi, le cas échéant, d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique.

M. Jacques Rivière expose ensuite le déroulement des négociations avec la ville de Brive, qui ont permis d'obtenir son concours. Il précise enfin que le Ministère des Anciens Combattants sera saisi officiellement du dossier dans la quinzaine qui vient et qu'il devrait avoir pris sa décision dès la fin du mois de juin.

Le quorum légal étant atteint par les personnes présentes et les pouvoirs, l'assemblée peut valablement délibérer.

M. Gallois précise que l'Association n'a pas été créée pour établir un Centre ou un Musée, mais que le Centre de la rue Champanatier n'est qu'un de ses moyens d'action. L'Assemblée lui en donne acte et modifie le texte en conséquence.

L'Assemblée vote d'abord pour donner expresse autorisation au Président et au Conseil d'acheter la maison au nom de l'Association et de prendre une hypothèque (unanimité moins une voix).

L'Assemblée vote à l'unanimité l'autorisation de souscrire un emprunt auprès de l'Office National des Anciens Combattants à 1 % pour 10 ans.

Elle donne aussi à l'unanimité l'autorisation de passer convention avec la ville de Brive sur les bases exposées par M. Jacques Rivière (garantie du prêt, subvention annuelle pour rembourser le prêt, fonctionnement du Centre pris en charge par la ville).

Enfin, elle décide de transférer le siège social de Paris à Brive.

La question de savoir si la reconnaissance d'utilité publique sera un jour demandée n'est pas tranchée. Rien ne sera fait immédiatement et le texte des statuts s'en trouve allégé.

Avant de clore la séance, Louis Terrenoire apporte quelques informations complémentaires sur les projets du Conseil d'administration.

Sur l'initiative de nos amis Dumaine, Marthelot, Borne, Rovan, un colloque auquel seront conviées des personnalités de tous bords se tiendra les 5 et 6 octobre dans les environs de Brive. Il aura pour thème "la notion de liberté" ; MM. J.M. Domenach et André Frossard ont été proposés pour l'animer.

L'Association, même déchargée de la charge représentée par la mise en route du "Centre Edmond Michelet" n'a d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents, ce qui limite forcément ses possibilités d'action. Une souscription visant un public plus vaste et dont on doit espérer qu'elle sera bien accueillie, sera lancée à l'occasion de l'inauguration du Centre. Un opuscule sera édité à cette occasion qui fera connaître l'association, ses projets et ses premières réalisations.

Le projet de souscription est soumis au vote des participants à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui l'approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

M. Dausset demande aux participants de verser à l'Association tous les documents qu'ils pourraient détenir tant sur la vie d'Edmond Michelet que sur la Résistance.

On évoque incidemment un projet de film à la télévision, repoussé une première fois par la direction de l'Office, mais qu'il serait peut être opportun de reprendre.

M. Hyllaire rappelle qu'un film sur la Résistance sera tourné à Brive dans le courant du mois de mai, au cours duquel la personnalité d'Edmond Michelet sera évoquée ; la programmation de ce film sur la 2ème chaîne est fixée en Octobre.

M. Terrenoire donne lecture d'une lettre l'invitant tant aux cérémonies anniversaires de la libération de la ville de Tulle le 18 août, au cours desquelles une rue Edmond Michelet sera inaugurée.

M. Gallois demande où en est le projet d'apposition d'une plaque sur la maison natale de Michelet à Paris.

Louis Terrenoire pense que les démarches sont en bonne voie, mais aucune date n'est encore envisageable.

La séance est levée à 17 heures par Louis Terrenoire qui remercie avec chaleur les participants à l'Assemblée, notamment M. Lacombe, adjoint au maire, représentant M. Charbonnel, et très particulièrement MM. Dausset et Rivière qui ont mené à bonne fin les négociations qui vont permettre au "Centre Edmond Michelet" de voir le jour et de se développer.

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée sous le n° 71/1438

Tél. 222 24-96

195 boulevard Saint-Germain - PARIS-7

C.C.P. La Source 32 993 05

Paris, le 2 Avril 1974

Mon cher Compagnon,

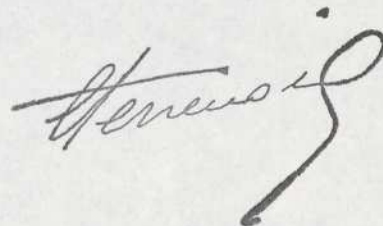
En vue de l'acquisition de l'immeuble de la rue Champanatier (à Brive), obligation nous est faite d'introduire diverses modifications dans nos statuts. D'où la nécessité de convoquer une Assemblée générale extraordinaire, qui se tiendra le 27 Avril prochain, à 15 heures, à BRIVE, 4, rue Champanatier.

Je vous rappelle qu'Edmond Michelet avait fait de sa maison, avant la seconde guerre mondiale, un centre de rayonnement intellectuel et spirituel, puis, sous l'occupation, aux risques et périls de sa famille, le poste de commandement régional de la Résistance.

Selon un voeu largement exprimé, notre intention est de constituer cette maison en un lieu de rencontres et de recherches, qui portera le nom de notre ami, se consacrera aux activités qu'il aimait et facilitera, en particulier, les études le concernant.

Nous insistons beaucoup pour que vous puissiez participer à cette assemblée extraordinaire, mais, si vous en étiez empêché, nous vous serions très obligés de bien vouloir remettre un pouvoir à l'un de nos compagnons participants ou l'adresser à notre Bureau.

Fraternellement vôtre,



Louis TERRENOIRE

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée sous le n° 71/1438

Tél. 222 24-96

195 boulevard Saint-Germain - PARIS-7

C.C.P. La Source 32 993 05

N° 3 - Décembre 1973

- BULLETIN DE LIAISON -

ALLOCATION DE LOUIS TERRENOIRE

le dimanche 7 Octobre 1973
pour l'inauguration de la stèle
de Marcillac

A la demande de ceux de nos Compagnons de la Fraternité, qui ont pu assister, le 7 octobre dernier à l'inauguration de la stèle portant l'effigie d'Edmond MICHELET, érigée sur le terre-plein de Notre Dame de la Paix à Marcillac, nous publions ci-dessous le texte de l'allocution prononcée par Louis TERRENOIRE.

" Lorsque fut connue, à la fin de la dernière guerre, l'horreur absolue de l'univers concentrationnaire, André Malraux dit à Georges Bernanos : "Satan a réparé sur le monde ".

Il n'appartenait pas aux centaines de milliers de déportés d'être capables de l'identifier. Il n'appartenait pas beaucoup mieux à ceux qui lui opposèrent instinctivement leur dignité d'hommes, de se dresser assez haut pour ce face à face avec Satan, qui me semble avoir été , en revanche, l'apanage d'Edmond Michelet.

Qu'on me comprenne : quelle était la figure du prince de l'enfer, de l'archange déchu qui régnait sur les camps d'extermination ? C'était l'homme à la casquette à tête de mort qui se ruait à coup de pieds sur le camarade qui défaillait pendant l'interminable appel du matin ; c'était la défroque grotesque qui nous travestissait en clochards ; c'était le pyjama rayé de toile dans la bise glaciale ; c'était la nudité des corps exsangues et surtout humiliés ; c'était le travail épuisant et la faim lancinante ; c'était la musique de cirque conduisant au gibet l'évadé ; c'était le cortège des captives fardées du bordel, dans leurs costumes chatoyants du folklore ukrainien, conduite à la promenade par un SS casqué ; c'était la chapelle avec un prêtre à la porte pour en interdire l'entrée ; c'était la désespérance sans fin ["vous sortirez tous par la cheminée"], nous disait le chef de

bloc, la désespérance sans fin étendue comme un voile de plomb sur l'infini des jours et de l'horizon.

Comment Michelet reçut-il la grâce de sortir en grand vainqueur de ce face à face avec tous ces visages du Lucifer concentrationnaire ?

Simplement en étant celui est tout le contraire, qui fait tout le contraire, qui oppose l'amour à la haine, la joie au désespoir, la spiritualité à la bestialité, la confiance dans la vie à l'intérieur même de l'usine qui fabriquait les morts. Les S S auraient voulu que nous fussions des loups, nous entre-déchirant, Edmond Michelet était douceur et charité. Aux maquisards de la résistance comme aux quelque "droits commun" égarés, il apprenait à se supporter les uns les autres. Il rapprochait le communiste du gaulliste à cause d'"une certaine idée de la France".

En somme, terrasser à son tour le dragon à la manière de saint Georges, consistait à se comporter comme un saint. Du coup, Satan ne fait plus le poids. Et sa plus grande défaite fut de voir notre ami forcer la porte de la chapelle et élever quotidiennement sa prière là où il lui semblait le plus convenable de le faire.

Il y a vingt-sept ans, j'accompagnai Edmond Michelet, ministre des Armées, dans un pèlerinage à l'oasis saharienne d'El Golsa, où se trouve la tombe du père de Foucauld. (Vous y étiez, vous aussi, chère Madame Michelet). Est-elle véridique la mésaventure de l'ermite de Tamanrasset, qui attendra sans doute à jamais d'être porté sur les autels ? On lui reprocherait, paraît-il, d'avoir partagé son martyre, moitié pour la France, moitié pour le Christ.

S'il en est bien ainsi, l'exemple d'Edmond Michelet nous montre à quel point c'est injuste. Car son combat face à face avec ce Satan que Malraux redécouvrait dans la déportation, ce combat n'était que le prolongement de celui qu'il avait mené en qualité de chef de la Résistance, dans cette région. C'était le même engagement. Dès le 17 juin 1940, il s'était engagé volontairement dans la défense nationale. Laquelle dépassait l'idée du refus de la défaite et ne se confondait pas totalement avec la volonté de libérer le territoire, avec la résolution de chasser l'occupant par les armes. Pour Edmond Michelet, la résistance, c'est-à-dire une forme nouvelle de la défense nationale, c'était d'abord empêcher que l'âme de la France fût damnée. Car, dans une Europe hitlérienne, fondée sur la religion païenne de la race et de la force, l'âme de la France eût été en grand péril.

Ce n'est pas un paradoxe que de rappeler à ce propos Péguy dans son combat dreyfusard, prêt à sacrifier l'Etat et l'armée pour que l'injustice ne souille pas l'âme de la France !
Ce Péguy, né en 1878, qu'aimait tant Edmond Michelet, dont il avait du souhaiter pouvoir célébrer le centenaire en sa qualité de ministre des Affaires Culturelles.

Cette révolte contre la condamnation d'un innocent, qui associait, à la fin du siècle dernier, Charles Féguy et son ami Bernard Lazare, est une leçon, qui jette la lumière sur les pensées et les actes d'Edmond Michelet, et du moins que je crois les avoir compris. Et si je fais erreur, qu'on me le dise !

Lorsqu'il parcourait le Limousin et les terres voisines du Périgord afin d'y lever de nouvelles recrues pour la Résistance, ce n'était pas sans mesurer sa responsabilité, ni sans peser au plus juste le plein des motifs qui l'animait. Ayant accordé, dès le premier jour la priorité à la sauvegarde des valeurs spirituelles, qu'eût été hypocrisie de sa part que d'établir des distinctions. Sauver ces valeurs et sauver la France ne faisaient qu'un.

Retenons aussi cette autre leçon que nous a laissée Charles Féguy : le socialiste dreyfusard et antimilitariste qu'il était, - mais dreyfusard mystique, hostile à l'utilisation politicienne du dreyfusisme -, a été conduit jusqu'à sa mort héroïque dans les champs de la bataille de la Marne par le cheminement de ses pèlerinages à Chartres et de son retour à la foi. La balle qui l'atteignit en plein front tuait trois hommes en lui : un catholique néophyte, un soldat de la liberté, un patriote français. En bref, il suffisait de dire : mort pour la France.

Frappé brutalement sur la route du Mans dans l'accomplissement de son devoir de ministre de la République, Edmond Michelet, sursitaire de la mort lente des déportés, allait supporter en chrétien la douloureuse condamnation au silence qui le sépare de sa fin. Mais s'il n'avait pas épuisé tout ce qu'il aurait pu nous dire encore, il était allé au bout de ses forces au service actif de la France jusqu'à mourir pour elle.

Similitude de deux destinées quant à la forme de leurs engagements dans cette défense nationale (ce n'est pas par hasard, si je n'emploie pas une autre formule), cette défense nationale, d'où s'élèvent parfois les mêmes voix intérieures auxquelles obéit Jeanne d'Arc ? Ce qui fut le cas pour Féguy et Michelet.

Qui peut dire que d'autres, après eux, ne les distingueront pas nettement en dépit de la confusion des circonstances ?

Pouvait-on prévoir, en 1919, dans l'ivresse de la victoire et dans l'euphorie populaire de la dernière guerre - " la der des ders ", comme disaient les anciens poilus - pouvait-on prévoir le désastre d'où surgirait, par miracle renouvelé, l'appel du 18 Juin ?

Qui peut dire que la France et l'Europe n'auront pas à répondre, un jour, à d'autres appels ? A Dieu ne plaise, certes, mais qui peut le dire ?

Après qu'eût été retiré par un petit-fils d'Edmond le voile tricolore qui recouvrait la stèle, trois allocutions furent prononcées. Au nom du docteur Bohn, président de l'Amicale des Anciens de Dachau, M. Schillio, qui fut un des plus jeunes déportés, nous dit comment Edmond Michelet lui réserva un accueil si paternel que l'atmosphère concentrationnaire s'en trouvait humanisée. Ce fut ensuite l'allocution de notre président, Louis Terrenoire, dont nous joignons le texte à ce bulletin. Avec l'éloquence vibrante de M. Henri Bailly, représentant le ministre des Anciens Combattants, ce fut l'évocation des valeurs, auxquelles Edmond Michelet avait voué une existence hautement exemplaire.

La double cérémonie, qui avait commencé à 18 heures, prit fin, alors que le jour déclinant de ce dimanche automnal lui apportait sa propre part de recueillement.

L'ASSEMBLEE GENERALE
du 13 Octobre 1973

L'assemblée générale annuelle des Compagnons de la Fraternité Edmond Michelet s'est tenue le samedi 13 octobre 1973, dans la salle des Agriculteurs, Brue d'Athènes à Paris, en présence de Madame Michelet.

Elle fut, pour l'essentiel, consacrée à une remarquable causerie du professeur Etienne Borne sur : "Edmond Michelet ou un Chrétien dans la politique"..

[Nous espérons bien que le quatrième bulletin de notre association pourra vous en livrer le texte, si son auteur veut bien nous communiquer ses notes].

En l'absence de notre secrétaire général, François Dausset, en voyage au Japon, c'est Louis Terrenoire qui présenta le rapport d'activité. Après avoir évoqué la cérémonie de Marcillac, il rappela que, le 18 mai, nous avons ouvert un débat sur un sujet d'actualité - la Palestine -, fort chargé de passion et qu'il s'était déroulé dans l'esprit qui doit nous inspirer, à savoir un esprit de compréhension réciproque, de respect des opinions contraires, de tolérance et d'amitié. Si nous avons réussi ce qu'on peut désigner comme un "test" le mérite principal en est revenu, en cette soirée du 18 mai, à Pierre Marthelot, dont l'exposé introductif se situait au plus haut niveau.

Le rapport moral mentionna ensuite les difficultés que nous éprouvons à aller au-delà de la publication irrégulière de quelques feuillets ronéotypés, simple bulletin de liaison. Fort heureusement, Roger Dumaine et Etienne Borne, travaillant en collaboration, nous annoncent qu'ils entament la préparation d'un ouvrage complet sur Edmond Michelet.

Louis Terrenoire en vint alors au problème posé par la cession de l'immeuble historique de la rue Champanatier à Brive, que les héritiers d'Edmond Michelet cèdent à l'association au prix de 250.000 francs.

Pouvons-nous refuser cette cession ? Le Bureau de l'Association ne l'a pas pensé, mais nous ne nous dissimulons aucune des difficultés qu'entraînera l'aménagement de l'immeuble en un " Centre d'études et de recherches sur la Résistance"; auquel seront joints un musée et une bibliothèque. Nous nous interrogeons surtout sur les moyens de financement - et si celui-ci peut être réalisé - sur les moyens de remboursement.

Reconnaissants envers la Famille d'Edmond Michelet pour sa décision généreuse, nous pouvons aussi compter sur le concours très large que la municipalité de Brive, avec son maire, le ministre Charbonnel a promis d'apporter à cette réalisation.

Un prochain conseil d'administration de l'Association devra en examiner tous les aspects et en répartir les responsabilités.

Après que L. Terrenoire eut achevé de présenter le rapport d'activité, M. Hyllaine, commissaire aux comptes, ne trouva rien à redire à nos très modestes finances, dont il fit approuver le bilan annuel.

Avant que soit levée la séance de l'Assemblée générale, les membres présents, porteurs de nombreux pouvoirs, ont procédé au renouvellement statutaire du Conseil d'Administration. Il est désormais composé comme suit :

MM. BITTERLIN Lucien, André BOHN, Etienne BORNE, Albert BROS, Jean CHARBONNEL, François DAUSSET, Roger DUMAINE, Stanislas FUNET, Gaston GARD, J.P. GONON, Albert GRANET, Mme Yvonne JOUGLA, MM. Pierre MARTELCT, Antoine MEYRIGNAC, Yves MICHELET, Jacques RIVIERE, Joseph ROVAN, Pierre SUIRE, Louis TERRENOIRE, Philippe TOUREILLE.

B U R E A U

Président Louis TERRENOIRE ; Vice-présidents Dr BOHN, Antoine MEYRIGNAC, Roger DUMAINE ; Secrétaire général François DAUSSET ; Secrétaires généraux adjoints Mme Yvonne JOUGLA, Albert GRANET ; Trésorier Lucien BITTERLIN ; Conseillers Albert BROS, Gaston GARD.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18.12.1973
DES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET.

Sous la présidence de M. Louis TERRENOIRE

Etaient présents : Dr BOHN et M. DUMAINE, vice-présidents, MM. DAUSSET et GRANET, secrétaires généraux, M. BITTERLIN trésorier et MM. GARD, GONON, MARTHELOT, Yves MICHELET, Jacques RIVIERE, Joseph ROVAN.

Excusés : MM. BROS, CHARBONNEL, MEYRIGNAC et Mme JOUGLA.

CESSION DE LA MAISON DE LA RUE CHAMPANATIER à BRIVE

Les contacts pris récemment par M. Louis TERRENOIRE d'une part et par MM. RIVIERE et DAUSSET avec les collaborateurs de M. CHARBONNEL et de M. BORD ont permis de faire avancer la question.

L'association est décidée à acquérir la maison d'Edmond MICHELET à Brive pour y faire un centre de recherche sur la résistance et un lieu de rencontre.

La maison est actuellement vide. Les services d'architecture de la ville de Brive en ont vérifié l'état et relevé les travaux à entreprendre.

Dès que l'association aura modifié les statuts dans le sens demandé par l'Office des Anciens Combattants, un prêt à 1% de 250.000 francs remboursable en dix années, lui sera consenti par l'Office.

Une convention devra être alors passée avec la ville de Brive qui accepte de garantir les échéances du prêt et le fonctionnement du Centre.

L'Association propose, en contre-partie, de réserver un appartement qui pourrait être l'appartement de fonction de la Conservatrice des Musées de Brive, chargée du Centre Edmond MICHELET.

De plus des subventions devront être recherchées, notamment auprès du Conseil Général.

Le Centre lui-même comportera une partie Musée, une partie bibliothèque et des chambres pour les chercheurs de passage.

Le Conseil confie à MM. DAUSSET et RIVIERE le soin d'établir le dossier pour l'Office des Anciens Combattants et le projet de Convention avec la ville.

A une demande de J. ROVAN sur la reconnaissance d'Utilité Publique de l'Association, il est répondu que l'on y a renoncé à cause du délai de trois ans nécessaire.

CAMPAGNE D'ADHESIONS ET SOUSCRIPTION FINANCIERE

Le nombre d'adhérents est insuffisant. MM. ROVAN et MARTHELOT suggèrent qu'en même temps qu'une campagne dans ce sens (notamment auprès des amis étrangers d'Edmond Michelet) on lance une souscription qui aurait pour point d'application pratique la Bibliothèque du Centre Champenatier.

Un Comité de patronage, avec des noms comme celui d'André MALRAUX serait créé à cet effet.

Il est demandé à tous de procurer des noms pour constituer un fichier sérieux.

M. BITTERLIN est chargé du lancement de la souscription.

INAUGURATION DU CENTRE EDMOND MICHELET à BRIVE

M. CHARBONNEL a proposé la date du 15 août 1974, date de la libération de Brive.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE POUR LA REVISION DES STATUTS

M. TERRENOIRE propose qu'elle ait lieu à l'occasion de l'inauguration du Centre Champenatier.

ANIMATION DU CENTRE

M. DUMAINE propose qu'un responsable, assisté d'une équipe, soit chargé de l'animation. Pour étudier la question MM. DUMAINE, MEYRIGNAC, MARTHELOT, E. BORNE et ROVAN, se retrouveront le 6 janvier.

ELECTION DU BUREAU

M. TERRENOIRE demande, par crainte de ne pouvoir continuer à consacrer à la Fraternité tout le temps qu'elle mérite et à cause de certaines de ses prises de position politique, qui peuvent lui aliéner certaines personnes à être déchargé de ses fonctions de président.

Sur l'instance des membres présents, MM. DUMAINE et ROVAN se faisant les interprètes de tous, M. TERRENOIRE accepte de rester à la présidence en réservant sa décision jusqu'à l'Assemblée générale extraordinaire.

M. TERRENOIRE demande à M. GARO de l'aider à la correspondance et au secrétariat de l'Association.

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée sous le n° 71/1438

Tél. 222 24-96

195 boulevard Saint-Germain - PARIS-7

C.C.P. La Source 32 993 05

27

Paris, le 27 Décembre 1973

Mon cher Compagnon de la Fraternité,

Les amis d'Edmond Michelet étaient, de son vivant, extrêmement nombreux ; il suffisait, en effet, de l'avoir rencontré une seule fois pour s'attacher à lui. Malheureusement, jusqu'à présent, les adhérents de notre Association n'en représente qu'une faible partie. Pour le respect et le rayonnement de sa mémoire, il est hautement souhaitable que nous rassemblions de nouveaux Compagnons, à quelque horizon politique ou religieux qu'ils appartiennent. Car, à l'image du grand exemple dont nous nous réclamons, nous devons être ouverts à tous.

Edmond Michelet savait trouver admirablement le chemin de tous les coeurs et il savait entretenir le contact avec toute personne de bonne volonté.

Ainsi que vous le savez, l'année 1974 sera fort importante pour notre Fraternité, puisque nous aurons à prendre en main l'organisation du Centre de la rue Champanatier, à Brive.

Si nous sommes plus nombreux, nous nous acquitterons de cette mission avec plus de joie et plus de chance de la mener à bien.

Nous vous lançons donc un pressant appel à renouveler sans tarder votre cotisation pour 1974. En même temps, envoyez-nous les noms et adresses d'ami d'Edmond Michelet, qui ne se sont pas encore fait connaître.

D'avance, merci !

De notre côté, nous formons des vœux fervents pour votre santé, pour tous les vôtres, pour vos activités et vos engagements. Bonne année !

Fraternellement vôtre,

Louis TERRENOIRE, Président
Docteur André BOHN , Roger DUMAINE ,
Antoine MEYRIGNAC, Vice-présidents.

BULLETIN D'ADHESION

RENOUVELLEMENT

NOM et Prénom

ADRESSE

Membre de l' Association "LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE
EDMOND MICHELET "

renouvelle sa cotisation annuelle (dix francs minimum)

par chèque, mandat ou par versement au C.C.P. LA SOURCE 32993 05

le

Signature

Si vous connaissez des personnes qui pourraient adhérer à
l'Association, nous vous serions obligés de bien vouloir nous
indiquer leurs noms, qualités et adresses ci-dessous :

M.

.

M.

.

M.

.

M.

.

33

Le Président de la Société HISTORIQUE d'AUTEUIL et de PASSY
Le Président de l'Amicale CULTURELLE de L'AMÉRIQUE LATINE

vous prient d'honorer de votre présence

le MERCREDI 16 JANVIER 1974 à 21 heures Mairie du XVI^e

la conférence avec projections sur le Mexique

présentée par **M. RAMON GONZALEZ JAMESON**
Conseiller commercial de l'Ambassade

et **M. GILBERTO BOSQUES**
du Conseil National du Tourisme

sous la Haute Présidence

de son Exc. le Docteur **SILVIO ZAVALA**
Ambassadeur du Mexique en France

INVITATION de la part de M. Guillermo Landa,
Conseiller Culturel.

La Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance
Les Compagnons de la Fraternité Edmond MICHELET,
L'Amicale des Anciens de DACHAU,

vous invitent à assister le DIMANCHE 7 OCTOBRE 1973, à 17 heures devant la Chapelle Notre-Dame de la Paix, à Marcillac-Brive (19), après la messe célébrée à 16 heures, par Monseigneur Jean-Baptiste BRUNON, Evêque de Tulle, à l'inauguration d'une stèle portant un médaillon à l'effigie **d'Edmond MICHELET**

Des allocutions seront prononcées par

Monsieur le **Docteur BOHN**, Président de l'Amicale des Anciens de DACHAU,

Monsieur **Louis TERRENOIRE**, Ancien Ministre, Président des Compagnons de la Fraternité Edmond MICHELET,

Monsieur **Henri BAILLY**, Secrétaire Général de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance, Chargé de Mission, représentant Monsieur le Ministre des Anciens Combattants empêché.

19 MARCILLAC - BRIVE

PARIS

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée sous le n° 71/1438

Tél. 222 24-96

195 boulevard Saint-Germain - PARIS-7

C.C.P. La Source 32 993 05

35

Paris, le 28 Septembre 1973

Cher Compagnon,

Vous êtes convié à assister à l'Assemblée Générale qui regroupera tous les adhérents de l'Association, le samedi 13 Octobre 1973 à 14 h.30, Salle des Agriculteurs - 8, rue d'Athènes à Paris.

Un buffet permettra à ceux qui le souhaitent de se retrouver sur place dès 12h.30.

Après le rapport moral qui rendra compte de la vie de la Fraternité, M. Etienne BORNE fera un exposé sur

" Edmond MICHELET ou le Chrétien dans la politique " qui sera suivi d'un débat.

Nous aurons ensuite à prendre l'avis de l'Assemblée sur les points suivants :

- Cession par les héritiers d'Edmond MICHELET, de la maison où il vécut, 4, rue Champanatier à Brive ;
- Modification des statuts de l'Association en vue de la reconnaissance d'utilité publique ;
- Fixation du siège social de l'Association à Brive ;
- Renouvellement éventuel du Conseil
- Rapport des Commissaires aux Comptes

Si certains de vos amis désiraient assister à la Conférence de M. Etienne BORNE, ils seraient évidemment les bienvenus.

Nous espérons très vivement qu'il vous sera possible de venir. Dans le cas où vous seriez empêché, vous voudrez bien donner pouvoir à l'un d'entre nos membres de vous représenter.

Recevez l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

LOUIS TERRENOIRE
Président

LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée sous le n° 71/1438

Tél. 222 24-96

195 boulevard Saint-Germain - PARIS-7

C.C.P. La Source 32 993 05

36

Paris, le 18 Septembre 1973

Cher(e) M..

J'ai l'honneur de vous préciser les indications sommaires, qui figuraient dans le dernier bulletin de l'Association, concernant les cérémonies commémoratives du troisième anniversaire de la mort d'Edmond MICHELET.

DIMANCHE 7 OCTOBRE 1973

en la Chapelle de MARCILLAC (BRIVE)

à 16 heures sera célébrée une messe par Monseigneur BRUNON

à 17 Heures inauguration d'une stèle avec le médaillon d'Edmond
MICHELET

Je souhaite que nous soyons le plus nombreux possible à nous grouper, en cette circonstance, autour de Madame Edmond MICHELET et de ses enfants.

Pour mémoire, je vous rappelle que notre Assemblée générale se tiendra le 13 octobre, Salle des Agriculteurs à Paris.

Veillez agréer, Cher(e) M... , l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Louis TERRENOIRE
Président

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET
1^e SAMEDI 13 OCTOBRE à 14h.30

POUVOIR

Monsieur - Madame

donne pouvoir à

pour le représenter et éventuellement prendre part aux
votes qui pourraient avoir lieu lors de l'Assemblée
Générale du 13 octobre 1973

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
 LES COMPAGNONS DE LA FRATERNITE EDMOND MICHELET
 1e SAMEDI 13 OCTOBRE 1973 à 14h.30

Salle des Agriculteurs - 8, rue d'Athènes - Paris 9ème
 [métro : Saint Lazare - Liège]

Monsieur - Madame

Adresse

ASSISTERA] à l'ASSEMBLEE GENERALE
 [
 N'ASSISTERA PAS] du 13 Octobre 1973 à 14h.30

FARTICIPERA] au BUFFET CAMPAGNARD du 13 Octobre à 12h.30
 [Salle des Agriculteurs à Paris
 NE FARTICIPERA PAS]

Participation au repas : 30 francs par personne

Règlement joint par chèque bancaire - C.C.F. - espèces

Nous vous serions obligés, pour la bonne organisation de cette
 réunion, de nous retourner le présent bulletin au PLUS TARD le
 10 OCTOBRE PROCHAIN - 195, Bld Saint Germain à Paris 7ème